MINISTÈRE

LA MAISON DE L'EMPEREUR

Rapoléon, par la grâce de Dieu

et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à veniv, Salum.

Nu la proposition faite à l'Administration de la Siste civil. impériale par Mo. le Teefet de la Seine, Agissaus au nom de la Ville de Paris,

Echanger:

Des terrains Communaux de l'Île des Cygnes.

D'une contenaux de 18642. 50. fur lesquels front élevées,
aux frais de la Ville, des constructions jusqu'à concurrence.

D'une fomme de 1,576,497 francs.

Contree :

1. l'Atotel de Ceuries fitue un de Montaigne N° 28 11 et 13 et un du Colyses V. 46, présentant une Superficie de 3,504 " 30° et dépendant du Domaine de la Couronne;

faubourg 5t. Honore rue Neuve on Berry on rue de

S ou A winy?

Sénatus-consulte de Napoléon III du 9 avril 1860, autorisant l'échange, entre la Couronne et la Ville de Paris, des anciennes écuries d'Artois (photo Archives Nationales)